



École  
nationale  
des  
chartes

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 MARS 2018

### Délibération n°2018-06 : approbation des capacités d'accueil et des modalités de recrutement en master 1 pour l'année 2018

Le conseil d'administration, dans sa séance du 8 mars 2018,

#### APPROUVE

les capacités d'accueil et modalités de recrutement suivantes en première année de master :

Domaine	Mention	Parcours	Campagne de candidature	capacité du M1	Critères d'examen des dossiers
Sciences humaines et sociales	Archives	parcours 1 : sources historiques et humanités numériques  parcours 2 : archives numériques et records management	Du 22/01/18 au 02/03/18 [candidats étrangers]  Du 14/05/18 au 29/06/18 [tous candidats]	15	<b>Dossier de candidature :</b> <a href="http://www.chartes.psl.eu/sites/default/files/atoms/files/dossier_candidature_2018_m1.pdf">http://www.chartes.psl.eu/sites/default/files/atoms/files/dossier_candidature_2018_m1.pdf</a> <b>Jury :</b> Entretien avec la commission pédagogique, du 5 au 16 mars [candidats étrangers] et dans la semaine du 9 juillet 2018 [tous candidats]
Id.	Humanités numériques	Humanités numériques et recherche	Jusqu'au 03 /07/18 [première session]  Jusqu'au 04 /09/18 [deuxième session]	15	<b>Dossier de candidature :</b> <a href="http://www.chartes.psl.eu/sites/default/files/atoms/files/formulaire_dinscription_2018-2019_m1_20180208.pdf">http://www.chartes.psl.eu/sites/default/files/atoms/files/formulaire_dinscription_2018-2019_m1_20180208.pdf</a> <b>Jury :</b> Entretien avec la commission pédagogique (6 et 7 juillet 2018 [première session], du 11 au 15 septembre 2018) [deuxième session]
Id.	Humanités	Histoire transnationale	Du 15 /05 /18 au 15 /06/18 [première session]  Du 1 /08 /18 au 31 /08/18 [deuxième session]	18  16 [2017]	<b>Dossier de candidature :</b> <a href="https://histoire.ens.fr/-Master-d-histoire-transnationale-.html">https://histoire.ens.fr/-Master-d-histoire-transnationale-.html</a> <b>Jury :</b> audition des candidats retenus les 5 juillet [première session] et 14 septembre 2018 [deuxième session]

Ces informations mises à jour figureront sur le portail [trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr), sur lequel l'École nationale des chartes présente ses masters sous les trois mentions *Humanités*, *Humanités numériques* et *Archives* pour lesquelles elle bénéficie d'une accréditation

Nombre de votants : 19  
Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0.

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER